

La Vie Associative TELETHON du 4 au 6 décembre

Recette record : 3.160€ sachant que cette année le Club VTT de Cologne s'est joint à nous et a rapporté la somme de 167 €

Le vendredi soir le loto a fait salle comble. Toute la journée du samedi était consacré à la danse, le matin stage de rock et stage de Big Dance, à 15 heures 30, les jeunes ont fait leur fiesta, à partir de 18 h, soirée multi danses jusqu'à 2 heures du matin avec des démonstrations de danses gasconnes, de madison, de salsa et de big dance. Le



dimanche matin sous la halle, départ du randothon, ventes de livres, sensibilisation au handicap, ballons de l'espoir. Le dimanche après-midi, les enfants ont pu sauter dans la structure gonflable fournie gracieusement par le JUMPARC de Lombez, créer leurs œuvres à partir de recyclage, avec ENIL'DA et des instruments musicaux avec Pierre-Yves Deloule et Bernard Puysségur, venus tous bénévolement sans oublier le fil rouge, qui consistait à placer le plus de pièces de puzzles, 1387 pièces ont été placées. Fin de la soirée avec le tirage de la tombola.

Les associations tougétoises qui ont participé au week-end du Téléthon peuvent être fières d'elles.

L'association Horizons, responsable du Téléthon à Touget remercie

les associations et les donateurs qui ont participé activement à cette manifestation.



TOUGET



Invitation

Le Maire et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux 2016 et vous invitent à cette occasion à la Ferme de la Culture, le

**DIMANCHE 17 JANVIER 2016
à 11 h 00**

Cette année, la réalisation de l'apéritif qui accompagnera les vœux de la municipalité nous est offert par « Un Chef chez vous, cuisine à domicile, rue d'Embellecourt 32430 Touget 05 62 60 87 11 » qui souhaite se faire connaître et faire connaître sa cuisine.

Aménagement du Village

La première phase des travaux d'aménagement du village est terminée. La municipalité remercie les habitants et particulièrement les riverains de leur patience, de leur compréhension et de leur gentillesse face aux nuisances de toute sorte, en particulier sonores, qu'ils ont pu subir. Nous espérons que le résultat obtenu effacera bien vite le souvenir de ces désagréments.

A peine la réception de chantier terminée, le conseil municipal entame les consultations de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la traversée du village qui constitue le 2ème chantier important de rénovation du village.

Opération compostage.

Dans le cadre du programme de la réduction des déchets, Trigone et le SICTOM EST proposent aux habitants un kit de compostage pour la somme de 10 Euros.

(1 seul par foyer, sur réservation, règlement par chèque obligatoire-ment)

Ce kit comprend 1 composteur de 400 litres en plastique noir recyclé, 1 petit seau pour la cuisine, 1 mélangeur et 1 guide pratique.

Pour se le procurer, il faut réserver le composteur auprès du SICTOM EST à partir du 4 janvier 2016 et jusqu'à épuisement des stocks.

En ligne (de préférence), via un formulaire sur : sictom-est-gers.blogspot.com

Par téléphone au 05 62 06 76 68 en indiquant : (Nom, prénom, adresse complète, tél fixe et portable, adresse mail)

Nous informerons les inscrits des jours de retrait du composteur. La distribution aura lieu sur une semaine au printemps 2016 et se déroulera dans les locaux du SICTOM EST à Mauvezin.

Décoration de la Halle

Mercredi 16 décembre, les enfants du ALAE et ALSH, ont installé ce qu'ils avaient préparé depuis plusieurs semaines : une magnifique forêt de sapins uniquement confectionnée avec du recyclage, guidés par leurs animateurs : Sylvie, Anne et Jean.

Puis, pour récompenser ce petit monde, petits et grands se sont réunis autour d'un goûter installé sous la halle par ce magnifique temps de printemps, offert par l'association Horizons.



L'arrivée du Père Noël



Le samedi 19 décembre, le Père Noël est arrivé à Touget pour la plus grande joie des enfants.

Ils avaient été très attentifs auparavant pour assister au joli spectacle « Zazou sur le chemin des sons » avec la compagnie professionnelle ENEA. Puis l'association Entr'actes, qui organisait cette manifestation, a offert un goûter aux enfants et aux parents pour clore cet après-midi convivial.

Les bébés

Louise THOUËILLE – le 31 octobre
Maël BRUANT – le 11 septembre
Sawyer BARTSCH – le 19 août

Etat Civil



Roger DUCASSÉ le 23 octobre
Maryse MORERE le 24 décembre
Louise SAINT ANTONIN le 25 décembre

Nos adieux

Bulletin
Municipal
n° 45
Décembre
2015



TOGATUS

Contact

Secrétariat ouvert
le lundi
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le mercredi et le jeudi
de 9h à 12h.

Permanence du Maire et de
l'équipe municipale le samedi
de 10h à 12h

☎ 05.62.06.80.33

🌐 www.mairie-touget.fr

✉ secretariat@mairie-touget.fr

STATIONNEMENT

Les travaux d'aménagement du centre village sont terminés. D'un avis unanime, au sein du conseil municipal et avec les nombreuses personnes de la commune avec lesquelles nous en avons discuté, la halle est devenu un lieu agréable, convivial où l'on prend plaisir à s'attarder, à flâner, à échanger. On pourrait presque se laisser aller à espérer que Patrice installe, un jour, des tables sous cette halle, où nous pourrions apprécier café, bière, jus de fruits... déguster glaces, tartes et autres surprises dont il a le secret.

La conséquence logique de cette situation est qu'il faut rendre la halle et ses alentours aux piétons, petits et grands, décision difficile et ô combien polémique tant la voiture a aujourd'hui droit de cité. Et pourtant, durant les 6 mois de travaux qui se sont écoulés, chacun de nous a trouvé des solutions pour stationner son véhicule, certes, en faisant quelques pas supplémentaires.

Nous allons donc créer un espace piétonnier comprenant *la halle* elle-même, *la place de la Halle* (place du puits) et *la partie de la rue Maubec* jouxtant la halle.

Le stationnement, même ponctuel, des véhicules sera interdit dans cet espace à l'exception des trois places de stationnement « minute » qui seront créées, deux côté rue Maubec, une côté place de la halle. (cf schéma)

Ces emplacements seront clairement délimités. Ces trois places doivent permettre aux clients de l'épicerie et du tabac de pouvoir s'arrêter un petit moment, afin de pouvoir faire leurs courses.

Une raison supplémentaire de limiter la présence de véhicules sous la halle est de préserver le sol des salissures (huile, traces de gomme liées aux manœuvres...). Dans le même ordre d'idées, nous demandons aux automobilistes d'éviter au maximum le roulage et le stationnement sur les bordures et les trottoirs de la rue Maubec.

Nous vous remercions de votre compréhension et souhaitons que cette décision, bien quelque peu contraignante, emporte votre adhésion...



GENDARMERIE NATIONALE : Changement de rattachement

Depuis le 1er octobre, la Gendarmerie Nationale a modifié la couverture géographique du territoire, notre commune est désormais rattachée à la communauté de brigade de GIMONT-MAUVEZIN, (Gimont ouverture tous les jours, Mauvezin, permanence le lundi matin).

HEURES D'OUVERTURE



LA POSTE

La poste de Touget est désormais ouverte du
Mardi au vendredi
De 9 h 15
À 11 h 45

L'ÉLAGAGE



DES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DE SERVICE

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

L'élagage des arbres à proximité des lignes électriques Basse Tension 230/400 volts et Haute Tension 20 000 volts, situées en domaine privé, est généralement de **la responsabilité des propriétaires des arbres**.

ERDF, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution, est également autorisée à procéder à ces élagages en lieu et place des propriétaires :

1-sur le domaine privé, sur le fondement de l'article L323-4 du Code de l'énergie ;

2-sur le domaine public, lorsque des arbres implantés en domaine privé débordent sur le domaine public où est située la ligne électrique et si un arrêté préfectoral l'y autorisant a été pris sur le département. A défaut d'arrêté préfectoral, les propriétaires des arbres restent seuls responsables de l'élagage.

Compte tenu des risques pour la sécurité que comporte la réalisation de travaux à proximité des lignes électriques, ERDF fait intervenir ses équipes ou ses prestataires spécialement formés et habilités pour réaliser les élagages.

Des « couloirs d'accès » aux réseaux par débroussaillage sont réalisés de manière à faciliter le travail des équipes ERDF pour la maintenance et le dépannage.

Afin d'optimiser les coûts et d'éviter que la végétation ne pénètre dans l'environnement trop rapidement (4 ans), ERDF exécute avec l'accord des propriétaires des coupes supérieures aux distances minimales de la NF C11-201.

Un nouvel éclairage pour Touget

Afin de faire des économies d'énergie, le conseil municipal a décidé de mettre en place les 3 mesures suivantes concernant l'éclairage public du village :

- remplacement des 80 ampoules actuelles de l'ensemble de l'éclairage public par des LEDs. Cette opération est très largement subventionnée dans le cadre du programme gouvernemental Territoire à Energie Positive et Croissance Verte.

- diminution de l'intensité de l'éclairage avant 6 heures et après 22 heures (excepté pour l'éclairage de la halle)

- Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures la semaine, et entre 1 heure et 6 heures le week-end.

L'extinction de l'éclairage public est proposée sous forme d'une expérimentation de 6 mois. Cette mesure a été mise en place dans de nombreuses communes, elle permet, outre l'économie d'énergie, de redécouvrir la nuit étoilée, et d'améliorer la qualité du sommeil. Elle favorise également la biodiversité car les insectes ne sont plus attirés par l'éclairage artificiel. Enfin, des études ont montré que l'insécurité n'augmente pas suite à cette mesure.

Un bilan sera fait à l'issue de cette expérimentation et permettra de modifier, confirmer, ou annuler cette disposition. N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti ainsi que de vos suggestions d'amélioration.

Vous trouverez ci-dessus un tableau récapitulatif des variations d'éclairage au cours de la nuit, l'économie escomptée est de l'ordre de 70 % sur la facture annuelle d'éclairage du village.

